



Le mot du Maire

Bonjour à tous,
Vous trouverez dans ce numéro une foule d'informations que je vous laisse découvrir.

Les travaux d'entretien et d'embellissement de notre village, les efforts pour la propreté de l'espace public, la sécurisation des voiries et un camping plus accueillant ont été soulignés par bon nombre d'entre vous.

La liste des tâches est sans fin et il y a encore beaucoup de travail. Le déménagement provisoire de l'école s'est bien passé. Les tâches administratives, moins visibles, demandent beaucoup de temps et toujours plus de rigueur. La qualité de nos dossiers est désormais reconnue à l'extérieur.

Les tâches fixées par la municipalité sont effectuées par les agents de la commune, saisonniers ou à l'année, temps partiels ou temps complets. Je profite de cet éditorial pour les remercier chaleureusement. Je vais citer leurs prénoms par ordre alphabétique, vous les reconnaitrez, ils se reconnaitront: Aurélie, Aurore, Bernard, Cindy, Danielle, David, Dorothée, Ghyslaine, Hans, Isabelle, Jacques, Julien, Luc,



Natacha, Nathalie, Martine et Romain. Le conseil municipal et moi-même les remerciant. Tous, encourageons-les, ils apprécieront.

Bonne lecture et rendez-vous le 11 novembre à 10h30 au monument aux morts, le 26 novembre pour le repas des aînés et le 23 décembre pour la distribution du colis. Pour tous, prévoyez la date du vendredi 5 janvier pour la cérémonie des vœux et des galettes.

Amitiés, **Antoine BENOIT**



26 novembre :

Repas des aînés aux jardins de la Matelote
Rendez-vous devant la mairie à 11H15

23 décembre :

Distribution du colis de NOËL à la mairie

5 janvier :

cérémonie des vœux du maire.



C1 : Administration - Fonctionnement mairie - Communication

Conseil Municipal des Jeunes d'Audresselles :

Lors du dernier CMJ du 07/10/2023, 2 nouveaux participants ont été accueillis : Raphael et William VAN WETTERE. Ils accompagnent donc désormais Maelle, Romane, Raphael DARGENCOURT, Alexia CAPPELLE et Gabriel POULTIER.

Les membres de ce conseil se sont engagés à aider à la décoration de Noël du village, à participer à la remise du colis aux aînés, à participer à la cérémonie du 11 Novembre.

Leur avis a été pris sur le sport périscolaire, sur les locaux de la nouvelle école. Une information leur a été faite sur le projet du square derrière le monument aux morts, sur l'aide aux étudiants, sur la remise de récompenses aux diplômés.

Ils ont été force de propositions dans différents domaines : positionnement de ralentisseurs, cour de l'école, skate parc, pistes cyclables...

A l'issue de ce CMJ, Gabriel Poultier s'est vu remettre une écharpe en tant qu'adjoint.

Merci et Bravo à eux.



Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

Pour que nos jeunes puissent :

- S'initier à la citoyenneté et la vivre
- Donner leur avis sur les sujets dont ils ont envie de parler
- Être à l'écoute des demandes et des idées de leurs camarades et les présenter
- Proposer et réaliser des actions utiles pour tous
- S'initier à la gestion des moyens disponibles
- Être élaborateur et meneur de projets



Ma mairie en poche .

Offrez à vos habitants une application mobile vraiment utile !



Recevez l'actualité d'Audresselles en temps réel sur votre téléphone

"Ma Mairie en Poche" est une application mobile qui vous permet de recevoir l'actualité d'Audresselles en temps réel et sans créer de compte, sous forme de notifications directement sur votre téléphone

C3 : Camping

Le camping termine sa saison début novembre.

Sa fréquentation est en augmentation.

Les retours des usagers sont excellents.

BRAVO à l'équipe des Ajoncs !



2 Concours de pétanque suivis d'un barbecue ont été organisés par l'association "Les Margats d'Audresselles" le 24/06 et le 22/07.

Plaisir, et bonne humeur, les campeurs ont adoré





2 soirées Karaoke animées par "le petit Ambleteusois" »

 On comprend mieux la météo de juillet..... 🤔

15 août 2023 :



15 Août à Audresselles...
 Un public encore plus nombreux cette année.



C4 : Urbanisme

Notre village a su préserver son caractère authentique de village de pêcheurs, au cœur d'un site naturel remarquable. Chaque jour, il devient un lieu de plus en plus attractif, la pression immobilière est de plus en plus forte. Quelques alertes sont clairement identifiées:

- Audresselles est l'une des communes de la Terre des 2 caps qui a le moins construit ces dernières années. (estimation faite pour la période 2009-2021 à 13673 m², soit 0,23 % de sa surface (à titre de comparaison: 34985 m² à Ambleteuse, 51537 m² à Audinghen, 44788 m² à Tardinghen....)
- La population audresselloise régresse (- 7,3 %), de 684 habitants en 2013 à 638 habitants en 2022.
- Notre village connaît un déséquilibre qui ne cesse de s'accroître avec de plus en plus de résidences secondaires (54 %) au détriment des résidences principales.
- La pression touristique est de plus en plus forte et notre population locale se retrouve démunie face à ses besoins en logement
- La pyramide des âges est déséquilibrée : 33.3% de plus de 60 ans (à comparer avec la moyenne départementale 24,9 %). Faute de pouvoir accueillir de jeunes ménages, cette situation devient même très préoccupante car elle met en péril la pérennité de l'école communale. Or, nous en sommes convaincus : Un village sans école est un village mort !

Le logement est un enjeu crucial pour l'avenir du village. Il existe une forte demande en résidences principales non satisfaite et pour cause l'absence d'offres de logements (en location comme en accession) et un coût de l'immobilier local prohibitif. (Un questionnaire a été élaboré pour mieux appréhender cette demande, voir dernière page). Ces dix dernières années, aucun projet immobilier favorable aux jeunes n'a vu le jour et pour cause....Le PLU . Notre village est acculé sur le bord de mer, coincé au Nord et au Sud (en direction d'Ambleteuse) par un cordon dunaire à vocation naturelle.

Cap à l'Est pour imaginer une extension ? nottamment sur deux sites agricoles (environ 2 ha) classés AUh (terrains constructibles). Pour le premier (0,5 ha), les propriétaires veulent y préserver sa vocation agricole et par ailleurs un diagnostic environnemental récent démontre le caractère très humide de ce site. Pour le deuxième, un projet immobilier privé est à l'étude porté par un promoteur lillois mais compte tenu du coût initial du foncier, les maisons construites vont probablement atteindre des prix très élevés, inabordable aux primo-accédants.

Les zones où la commune pourrait plus facilement intervenir se font très rares, mais pourquoi pas sur le site de la Briquetterie qui comprend déjà quelques habitations, l'atelier municipal, la salle polyvalente, l'aire d'accueil du camping municipal et surtout une friche sans affectation particulière composée en partie par des remblais . (une étude pré-opérationnelle a été conduite cette année par le bureau d'étude Landscape avec la définition par un opérateur social d'un programme de 14 logements). Reste la question du classement de ces terrains au PLUi et de la prise en compte de la demande de la commune de le modifier.

Enfin , **rare sont les opportunités qui se présentent à l'intérieur du village,**avec très peu d'espaces libres ou de « dents creuses » où la commune peut intervenir . C'est pourtant le cas avec la maison de « Coco », 188-202 rue Quenu. La commune a exercé un droit de préemption sur cet ensemble immobilier de 1360M² et sollicité l'EPF afin qu'il rachète ce site et procède à sa requalification. Un partenariat a été noué avec Habitat du Littoral et l'EPF pour déconstruire et créer une douzaine de logements locatifs trans-générationnels.

La question du logement nécessite une action forte de la part de la commune. Nos moyens d'actions sont limités mais malgré cela nous sommes déterminés à peser sur les différents leviers institutionnels qui s'offrent à nous (révision du PLUi, droit de préemption, mobilisation des opérateurs sociaux) afin d'apporter des réponses concrètes aux attentes des demandeurs qui souhaitent vivre à Audresselles. Ce challenge, nous souhaitons le partager avec tous les habitants du village. Soyons accueillants, privilégions celles ou ceux qui veulent vivre à l'année chez nous, cela est important pour l'avenir de notre école et la vie sociale dans notre village .



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

PARTICIPEZ AVANT LE 15 NOVEMBRE 2023
A NOTRE ENQUETE

*La communauté de communes
de La terre des 2 caps lance une étude consacrée
à la lecture publique sur son territoire.*

UN QUESTIONNAIRE EST À VOTRE DISPOSITION
EN LIGNE SUR
www.terredes2caps.fr
www.biblio2caps.fr
ou en flashant le QR CODE



 Suivez nous
sur Facebook

 Pas-de-Calais
Département

 MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Mairie d'Audresselles

Rue Pierre et Marie Curie
62164 AUDRESSELLES

Tél : 33 (0)3.21.32.96.81

email : audres.com@wanadoo.fr

site : www.audresselles-mairie.com

L'accueil de la Mairie est ouvert du lundi au
vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Une permanence des élus est assurée tous les
samedis de 10h à 12h



Le Maire reçoit, sur rendez-vous, du lundi au
vendredi.

C5 : Aménagement, Voierie, Sécurité



église



voiries



aménagements site de la briquetterie



entretiens

C6 : Sports et Loisirs, Culture, Tourisme, Associations, Fêtes et cérémonies

Espace associations

Associations ! Cet espace vous est réservé...

Pour les prochains numéros, n'hésitez pas à nous faire part de vos messages, vos informations.

Repas des bénévoles de la fête du Crabe

C'est dans une ambiance festive que les bénévoles de la fête du crabe et leur conjoint(e) se sont retrouvés le 30 septembre pour partager le dîner des bénévoles.

Nous étions 57, tels les bédoins, rassemblés sous les tentes pour déguster (après de rester dans le cadre) un excellent repas.

Et, bien sûr, nous nous sommes tous donné rendez-vous pour la 48ème Fête du crabe, les 15 et 16 juin 2024.





Club tricot Audresselles



Contact : Arlette Mestdag
16 rue des casernes à Audresselles
tél : 03.21.83.71.67



Rendez-vous chaque
vendredi après-midi à la
salle St Jean

Salle des fêtes (briqueterie) d'Audresselles
Camping des Ajoncs – RD 940

Le Siva « Perisai Dui » est un WU martial, un sport de combat issu de défense. C'est aussi un art et une école de vie.

Les entraînements et méthodes d'enseignement sont adaptés pour tout âge, il permet à chacun d'acquiescer sa forme physique, son mental, sa concentration, sa confiance en soi, l'écoute, l'humilité du corps et de l'esprit.

Contact :
 Fabien : 0673098479
 Michel : 0645702638
 FB : Perisai Dui France

TENUE AMPLE, EAU, SERVIETTE

© Association Française de Siva « Perisai Dui » - voir www.asfviva.com
 règles par le 1er de 2001, cette WU est issue de la WU. #PerisaiDuiSport
 La Fédération Française de Siva « Perisai Dui » est reconnue par le Ministère de l'Intérieur.




YOGA POUR TOUS

Elisabeth vous donne rendez-vous **chaque jeudi à 17h** salle communale rue St Jean à Audresselles (hors vacances scolaires)
 7€ la séance

Contact :
 Elisabeth 06 76 86 26 63
 Elisabethdujardin7@gmail.com



La Chronique de Mr. Leunens



Les Seigneurs d'Audresselles

Le premier seigneur d'Audresselles dont nous trouvons la trace est Raoul d'Audresselles. Avec Godefroy de Bouillon, il part pour le Première Croisade en 1096. Il répond ainsi à l'appel du pape Urbain II pour maintenir le libre accès des pèlerins à Jérusalem.

Raoul est probablement arrivé en Palestine, mais il disparaît des chroniques tandis que Godefroy de Bouillon, refusant la couronne de Jérusalem, devient avoué du Saint-Sépulcre.

Aucune image de Raoul, pas de blason connu, il était probablement parti comme le voulait l'usage avec au moins deux compagnons, l'un expert en armement, l'autre chargé de l'intendance. Eux aussi pouvaient être natifs d'Audresselles, mais ils disparaissent également, inconnus dans le nombre impressionnant des victimes de l'expédition.



La seigneurie d'Audresselles est laissée en déshérence. Par voie de succession, de dotations et d'échanges, elle arrive dans les domaines de la famille Accary. Les Accary sont en fait seigneurs de Maninghen et le village en a gardé les armoiries. Audresselles n'est qu'un des fiefs des Accary, comme l'illustre Scotté de Vélinghen (ci-dessus). En 1975, la commune ne peut "relever" ces armoiries utilisées à juste titre par Maninghen-Henne, mais avec l'aigle monocéphale.

Audresselles possède une rue Accary qui n'est pas le lieu d'un séjour seigneurial, mais plus modestement, à partir du XVIIe siècle, celui de marins-pêcheurs. Accary est un patronyme très répandu à Audresselles, moins fréquent certes que les Malfoy mais bien enraciné comme en témoignent les registres de catholicité puis l'état-civil.

De nos jours, les Accary poursuivent la recherche de leurs ancêtres et plusieurs d'entre eux m'ont confié leurs découvertes. Ce sont des gens qui ont les pieds sur terre, fiers de leurs ancêtres matelots et ne visant surtout pas un titre de noblesse.

Daniel LEUNENS



C7 : Ecole, Education, Social, santé

en attendant la nouvelle école...

La rentrée a donc eu lieu pour cette année scolaire provisoirement sur le site de la Briquetterie.

Deux modules, la salle de la Briquetterie, une cour ont été mis à disposition.

La sécurisation a été réalisée : vérification et mise aux normes.

Les travaux de l'espace Les Flobarts ont débuté le 02 octobre dernier.



Bonne année scolaire à l'équipe enseignante, aux élèves et aux parents.
Soyons vigilants et patients, l'école qui fera notre fierté arrive bientôt...



Nos margats ont participé à la 34^e édition de la Semaine du Goût qui s'est tenue du 16 au 22 octobre 2023.

Il s'agit d'un événement qui met à l'honneur la transmission et l'éducation au goût chez les plus jeunes, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Une semaine durant laquelle, la culture des patrimoines culinaires et le bien-manger sont promus partout dans l'hexagone.

Lu dans la presse

← **LA VOIX DU NORD** ≡

Le sport en périscolaire, c'est l'affaire d'Ugo et Enzo Barry

Les entraîneurs ont permis aux 200 élèves de l'école de participer à des activités sportives gratuites.



Le sport périscolaire gratuit pour les enfants de l'école a repris.

Les margats de l'école ont réalisé une sortie « opération plage propre » le 3 octobre, un peu plus de 50 kg de déchets ont été ramassés.



Audresselles
COMMUNE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME

AIDE A L'INSTALLATION DES ETUDIANTS

Afin d'aider les étudiant(e)s après BAC âgé(e)s de moins de 25 ans et domicilié(e)s à Audresselles qui poursuivent leurs études à plus de 60 kilomètres d'AUDRESSELLES, la commune se propose de mettre en place une aide forfaitaire unique de 300 €.

Elle sera attribuée dès le début du cycle et ne sera pas reconductible.

Il suffit d'adresser une demande à Monsieur le Maire.

La remise des récompenses aux diplômés aura lieu le **samedi 11 novembre à 10h à la mairie** avant la cérémonie aux monuments aux morts.



C8 : Environnement et propreté

Ce mardi 10 octobre 2023, s'est tenue sur le site des Garennes une manifestation originale à laquelle était conviée la population comme les élus des communes voisines (cf invitation sur le site web de la commune « audresselles-mairie.com ») : l'inauguration des aménagements réalisés cet été sur les Garennes par la Présidente du PNR (et Conseillère Départementale), Mme Sophie Warot-Lemaire

Ces travaux impressionnants par leur ampleur ont consisté à faucher de vastes espaces embroussaillés, à remplacer plus de 2km de clôtures (afin de sécuriser le site et favoriser ainsi son entretien par pâturage extensif), à installer sur le chemin allant à Ambleteuse un nouveau panneau d'information....une restauration exceptionnelle grâce au soutien du Parc Naturel Régional et du Grand site de France (qui a



mobilisé à cette occasion l'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) et des financements mobilisés auprès du Département du Pas de Calais et de la Fondation du Patrimoine. C'est la Déléguée départementale, Dominique Rambotte accompagnée du Délégué régional qui sont venus remettre officiellement un chèque de 20 000 € récompensant ainsi une très belle opération de préservation et de restauration du patrimoine naturel.

Si la Présidente du PNR a rappelé l'importance exceptionnelle de ce site, reconnue au niveau régional et européen avec notamment la présence d'une population importante de Vipères péliades (espèce protégée au niveau national), Antoine Benoit a souligné l'implication entière de la commune en faveur de l'environnement mais aussi les difficultés rencontrées par des petites communes du bord de mer comme la nôtre pour trouver un juste équilibre entre gestion des espaces naturels littoraux et développement urbain..



Parallèlement à cette inauguration, une activité nature de débroussaillage était organisée avec la classe des grands de l'école encadrée par l'Association les Blongios.....une journée multi activités, multi partenariale, multi générationnelle, sous un beau soleil d'Automne.

Informations pratiques



RECENSEMENT :

Tous les Français, garçons et filles, né(e)s sont tenus de se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette dernière est indispensable pour passer des concours, examens ou le permis de conduire. Contactez la Mairie pour connaître les modalités



emballages recyclables		ordures ménagères	
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
1 DIM	1 MER	1 VEN	2 SAM
2 LUN	2 VEN	3 DIM	4 LUN
3 MAR	4 SAM	5 MER	6 MER
4 MER	5 DIM	7 JEU	7 JEU
5 JEU	6 LUN	8 VEN	8 VEN
6 VEN	7 MAR	9 SAM	9 SAM
7 SAM	8 MER	10 DIM	10 DIM
8 DIM	9 JEU	11 LUN	11 LUN
9 LUN	10 VEN	12 MAR	12 MAR
10 MAR	11 SAM	13 MER	13 MER
11 MER	12 DIM	14 JEU	14 JEU
12 JEU	13 LUN	15 VEN	15 VEN
13 VEN	14 MAR	16 SAM	16 SAM
14 SAM	15 MER	17 DIM	17 DIM
15 DIM	16 JEU	18 LUN	18 LUN
16 LUN	17 VEN	19 MER	19 MER
17 MER	18 SAM	20 JEU	20 JEU
18 JEU	19 DIM	21 VEN	21 VEN
19 VEN	20 LUN	22 SAM	22 SAM
20 SAM	21 MAR	23 DIM	23 DIM
21 DIM	22 MER	24 LUN	24 LUN
22 LUN	23 JEU	25 MER	25 MER
23 MER	24 VEN	26 JEU	26 JEU
24 JEU	25 SAM	27 VEN	27 VEN
25 VEN	26 DIM	28 SAM	28 SAM
26 SAM	27 LUN	29 DIM	29 DIM
27 DIM	28 MAR	30 JEU	30 JEU
28 LUN	29 MER	31 VEN	31 VEN
29 MER	30 SAM		
30 JEU			
31 MAR			

AGENDA

11 novembre	Cérémonie organisée par la mairie	Remise des récompenses aux margats diplômés
26 novembre	Repas des aînés	
23 décembre	Distribution des colis de Noël	
5 janvier	Vœux du maire	



« Vivre à Audresselles »

Enquête/Sondage

(à déposer en Mairie avant le 1^{er} décembre 2023)

Notre village se caractérise par une augmentation de plus en plus forte de logements de vacances au détriment des logements permanents. La population résidente diminue, les jeunes locaux ont des difficultés pour trouver un logement malgré leurs souhaits de rester au village, les effectifs de l'école ne cessent de diminuer au risque de voir se fermer une nouvelle classe.

La Municipalité est consciente de cette situation mais ses marges de manœuvre sont restreintes. Le capital foncier de la commune est faible et les opportunités foncières sont rares à des coûts anormalement élevés !

*Toutefois, les quelques opportunités qui existent attirent les promoteurs immobiliers et **nous avons besoin de leur démontrer qu'il existe des besoins locaux à satisfaire en priorité.***

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour nous aider à mieux cerner ces besoins.

*Si vous avez comme projet d'habiter à l'année à Audresselles (via la location ou l'achat d'une résidence principale), ou si un de vos proches souhaite s'installer dans la commune, **nous vous invitons à participer à ce sondage en remplissant le questionnaire ci-joint** (d'autres copies sont disponibles en mairie).*

Merci d'avance pour votre collaboration.

Questionnaire

1) **Qui est le demandeur ?** vous, un membre de votre famille, un proche

Sa tranche d'âge : 20-30 ans, 31-50 ans 50 -70 ans 71 ans ou plus

La composition du foyer :

couple sans enfant couple avec enfants Seul(e) sans enfant Seul(e) avec enfant (s)

Nombre d'enfants et âge(s) : Moins de 4 ans 4 à 10 ans 11 à 15 ans 16-18 ans 19 et plus

Catégorie socioprofessionnelle d'appartenance :

Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires (professions intermédiaires de l'enseignement, la santé, la fonction publique et assimilés, professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise)

Employés

Ouvriers

Autres personnes sans activité professionnelle/ retraités

Statut d'occupation du logement actuel :

- Locataire dans le parc privé
- Locataire dans le parc social
- Propriétaire occupant
- Logé gratuitement par un proche

Localité de résidence actuelle :

2) Quels besoins en logement ?

Pour quelle (s) raison(s) cherchez-vous à changer de logement (plusieurs choix possibles) :

- logement inadapté (taille, confort...)
- raisons familiales
- coût du logement actuel (mensualités, charges)
- autres raisons Précisez svp :

Depuis quand cherchez-vous un logement à Audresselles ?

- Moins d'un an
- 1 à 2 ans
- 3 à 5 ans
- plus de 5 ans

Rencontrez-vous des difficultés à trouver un logement ? OUI NON

Si oui, lesquelles (offre de logement, prix, informations...)

.....
.....
.....
.....

Quelle taille de logement recherchez-vous ?

- Une pièce
- T2 (1 chambre)
- T3 (2 chambres)
- T4 (3 chambres)
- T5 et + (4 chambres et +)

Quelle catégorie de logement recherchez-vous ?

- Logement locatif social - niveau de loyer recherché :
- Logement locatif social -Accession à la propriété - niveau de loyer recherché :
- Logement locatif privé - niveau de loyer recherché :
- Logement à acheter : occasion neuf

Budget envisagé :

Terrain à bâtir :

Quelle est l'échéance de votre projet de logement ?

- Moins d'un an
- d'ici deux ans
- 3 à 5 ans

Avez-vous un commentaire à ajouter ?

.....
.....
.....
.....

Nota : ce sondage est strictement anonyme et n'engage en rien les parties prenantes